

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 91 (1965)  
**Heft:** 24

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Depuis la création de la Commission pour la Fondation Denzler, 18 thèmes ont fait l'objet de concours et 27 travaux ont été reçus, dont 19 furent primés. Six thèmes ne donnèrent lieu à aucun travail. Du fait du nombre relativement restreint des travaux reçus ainsi que des travaux primés, le capital de fondation a passé de 25 000 à 68 000 fr. La Commission pour la Fondation Denzler songe maintenant à réduire quelque peu la fréquence des thèmes de concours, afin de pouvoir accorder des prix mieux en rapport avec les conditions actuelles. Jusqu'ici, le capital de fondation ne s'est accru que par les intérêts. Il serait donc désirable que ce capital puisse être nettement augmenté par des dons de particuliers, par des legs, ainsi que par des contributions d'entreprises. Avec un capital de fondation plus élevé, on disposerait ainsi de montants supérieurs pour les prix, disponibles à des intervalles plus rapprochés. Etant donné que les thèmes de concours doivent surtout inciter de jeunes spécialistes à entreprendre leur propre travail, les montants distribués remplissent certainement le but le plus généreux, à savoir la promotion de l'étude personnelle et de la poursuite de la formation professionnelle.

*Le président de la Commission pour  
la Fondation Denzler :*

H. WEBER.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] Nachruf auf Ing. Dr. A. Denzler, verfasst von Prof. Dr. W. Wyssling. Bull. SEV 10 (1919), S. 82.
- [2] Gründung der Denzler-Stiftung. Bericht des Vorstandes des SEV 1918/19. Bull. SEV 10 (1919), S. 290.
- [3] Zusammensetzung der ersten Kommission für die Denzler-Stiftung. Bull. SEV 11 (1920), S. 346.

#### Prix « John Morris Memorial Award » 1966

La « British Industrial Truck Association » a ouvert un concours doté de trois prix, destiné aux ingénieurs mécaniciens. Renseignements et inscriptions : British Industrial Truck Association, Glen House, Stag Place, London S.W. 1.

**STS**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

#### Emplois vacants

##### Section du bâtiment

356. *Architecte-technicien en bâtiment et dessinateur en bâtiment*, pour bureau et chantier. En outre, *conducteur de travaux* qualifié. Age : environ 30 ans. Entrées à convenir. Situations d'avenir. Bureau d'architecte d'une entreprise zuricoise.

358. *Architecte-technicien ou dessinateur en bâtiment* qualifié ayant plusieurs années de pratique, pour projection de bâtiments locatifs. Age : au moins 30 ans. Entrée de suite ou à convenir. Bureau d'architecte à Zurich.

360. *Technicien en bâtiment - conducteur de travaux*, pour surveillance de chantiers. Bâtiments locatifs et écoles. Oberland zuricois. Bureau d'architecte, dans localité riveraine du lac de Zurich.

362. *Architecte*, pour travail indépendant (bâtiments locatifs, industriels et écoles). Entrée de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Localité bernoise.

364. *Ingénieur civil*, bon staticien, ayant si possible expérience en béton armé, pour projets variés. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur à Lausanne.

366. *Architecte*, pour bureau et chantier. Situation stable. Entrée à convenir. Bureau d'architecte à Lausanne.

*Sont pourvus les numéros, de 1965 : 240, 254, 282, 306.*

##### Section industrielle

233. *Employé technico-commercial*, pour surveillance du stock et contrôle final dans petite entreprise industrielle.

Candidats âgés acceptés. Entrée 1<sup>er</sup> janvier 1966 ou à convenir. Fabrique de la banlieue zuricoise.

235. *Technicien d'exploitation*, formation ETS, pour contrôle et statistique de la production. Age : jusqu'à 36 ans. Entrée au 1<sup>er</sup> janvier 1966 ou à convenir. Fabrique de matières synthétiques. Environs de Bâle.

237. *Constructeur*, formation ETS, pour étude et développement. Machines d'emballage. Entrée à convenir. Fabrique dans ville de Suisse centrale.

239. *Inspection engineer*, technical college diploma in mechanics or equivalent education and several years experience in general mechanical engineering, for inspection of manufacturing plants for various industries in the manufacturer's premises in Italy. Mother tongue preferably Italian, good knowledge of English and French essential. Age : between 30 and 50 years. Availability as soon as possible. Residence in Milan. Subsidiary of important Swiss enterprise in Italy. Applications in English on STS form.

*Sont pourvus les numéros, de 1965 : 61, 103, 153, 155.*

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

#### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 19 des annonces)

#### DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 22 des annonces)

## INFORMATIONS DIVERSES

### Climatisation des centrales souterraines

La construction des centrales hydro-électriques dans des galeries souterraines pose des problèmes particuliers aux ingénieurs chargés de l'étude de leur climatisation. Il faut tenir compte, d'une part, de l'absence presque totale d'ouvertures extérieures et, d'autre part, que la roche entourant les cavernes se comporte pratiquement, après quelques mois d'exploitation, comme une paroi isolante presque idéale.

Les installations de climatisation doivent donc assurer en toute saison l'équilibrage exact du bilan d'air et du bilan thermique, compte tenu du programme d'exploitation des centrales. L'air doit circuler à travers tous les locaux, afin d'éviter sa stagnation et une accumulation de chaleur en un point quelconque de la caverne.

Les générateurs des groupes turbo-alternateurs et les moteurs des groupes moto-pompes possèdent toujours leur propre installation de refroidissement, mais il reste toujours une partie de la chaleur transmise à l'air ambiant par rayonnement et convection. Il en va de même, entre autres, pour les cabines des transformateurs, les galeries des câbles, etc. L'évacuation de cette partie des pertes incombe à l'installation de conditionnement d'air.

A titre indicatif, mentionnons que les grands générateurs modernes, installés dans les usines hydro-électriques, ont un rendement de l'ordre de 97 à 97,5 % et qu'environ le 20 % de ces pertes, donc 5 à 6<sup>0</sup>/<sub>100</sub> de la puissance totale, est transmis à l'air ambiant. Eu égard aux puissances actuellement produites, ces pertes, modestes en apparence, atteignent une valeur absolue assez considérable.

La maison TECHNICAIR S.A., à Châtelaine (Genève), spécialisée dans la branche du conditionnement d'air pour le confort et l'industrie, a réalisé plusieurs installations de climatisation de centrales souterraines pour la Grand-Dixence S.A., en particulier pour l'usine de Nendaz et les stations de pompage de Ferpècle (voir première page de la couverture) et de Z'mutt.

TECHNICAIR S.A. a également climatisé la centrale de Chamardin (Swisselectra), la salle de commande et les locaux annexes de la centrale de Grono (GR), ainsi que la centrale de Bitsch, actuellement en cours d'exécution (Electramassa).

L'importance des problèmes posés par la réalisation de telles installations montre que leur exécution ne peut être confiée qu'à des entreprises expérimentées.

JEAN ALLEMANN  
Ing. SIA, dipl. EPF.